



Devenez professeure ou professeur au rang d'adjoint en piano à demi-temps

Fondée le 18 octobre 1950, la [Faculté de musique](#) de l'Université de Montréal est reconnue comme la plus grande institution francophone d'enseignement de la musique en Amérique du Nord. La Faculté propose aux étudiantes et étudiants des programmes novateurs qui leur permettront d'évoluer dans le milieu professionnel d'aujourd'hui, de mener la carrière à laquelle elles et ils aspirent et d'amplifier leur portée dans le monde. Son corps enseignant cultive deux qualités essentielles : la volonté d'offrir un encadrement personnalisé aux étudiantes et étudiants, et celle de les intégrer aux projets de recherche et aux activités de rayonnement.

Vos défis au quotidien

Par votre enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs auprès des étudiantes et étudiants et par vos activités de recherche, vous contribuerez à la promotion de l'excellence de la faculté. Vous assurerez également le rayonnement de votre discipline en plus de participer activement au fonctionnement d'une institution de renom. À ce titre, vous :

- Enseignerez le piano à tous les cycles;
- Donnerez d'autres cours, ateliers ou séminaires en lien avec vos compétences;
- Encadrerez des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs;
- Contribuerez au rayonnement et au fonctionnement de l'institution, notamment en participant à des jurys et à des comités, à la gestion de l'enseignement de même qu'au recrutement de personnes étudiantes;
- Collaborerez à ou développerez, selon vos compétences, des projets de recherches artistiques;
- Promouvrez la professionnalisation des étudiants;
Facilitez le développement de partenariats externes.

Vos qualifications

- Être titulaire d'un doctorat en piano. Une expérience professionnelle équivalente pourra également être considérée;
- Démontrer une aptitude pour offrir un enseignement universitaire de grande qualité et pour encadrer des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs;
- Démontrer un potentiel pour développer des collaborations internes, nationales et internationales;
- Démontrer une capacité à développer de la recherche artistique de haut niveau;
- Avoir une carrière reconnue dans le domaine, au Canada et/ou à l'étranger;
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française **ou** être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la [Politique linguistique de l'Université de Montréal](#).

Davantage d'information sur le poste

- Un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux
- Entrée en fonction prévue le 1^{er} septembre 2026;
- Situé au Campus de Montréal.

Comment postuler

Le dossier de candidature transmis à la direction doit être constitué des documents suivants, avant la date limite de l'affichage du 1^{er} avril 2026 :

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitæ;
- Un exemplaire ou les hyperliens de trois publications ou des travaux de recherche récents;
- Un exposé sur l'expérience et l'approche en enseignement et encadrement;
- Un exposé sur la programmation de recherche;
- Trois lettres de recommandation transmises par leur auteur à la direction;

Veuillez respecter les limites de pages suivantes : Lettre de motivation (2 pages); Exposé d'enseignement et encadrement (1 page); Exposé programmation de recherche (2 pages).

Les candidates ou les candidats retenu(e)s seront appelé(e)s par le comité de sélection à donner:

- Un cours de maître avec des étudiantes et des étudiants de différents niveaux;
- Une entrevue avec le Comité de sélection;
- Une présentation d'une vingtaine de minutes sur leur approche pédagogique et leurs intérêts de recherche.

Personne à contacter

Nathalie Fernando, doyenne,
Faculté de musique
recrutement-professeur@musique.umontreal.ca

Nous vous encourageons à répondre au [questionnaire d'auto-identification](#). Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans l'encadré *Équité, diversité et inclusion* qui se trouve à la fin de ce document.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

AVANTAGES SOCIAUX

- Soins médicaux, paramédicaux, dentaires et assurance voyage
- Un programme d'aide au personnel et à la famille et un programme institutionnel de santé mieux-être
- Un régime de retraite à prestations déterminées offrant une rente indexée à la retraite
rrum.umontreal.ca
- Assurance vie et assurance salaire en cas d'invalidité

CONCILIATION TRAVAIL-VIE PRIVÉE

- Jusqu'à 2 ans de congé parental
- Allègement de la charge de travail au retour du congé et jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans
- Deux centres de la petite enfance sur le campus
- Camps de jour l'été et pendant le relâche scolaire au centre d'éducation physique et des sports de l'UdeM
- Congé de compassion

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Année d'étude et de recherche
- Fonds de démarrage de la recherche
- Programme de francisation
- Activité de perfectionnement en pédagogie universitaire
- Programme d'allocation pour les dépenses professionnelles et congé de perfectionnement
- Programme d'exonération des frais de scolarité pour vous, votre conjoint ou conjointe et vos enfants à charge

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'UdeM met les [valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion](#) au cœur de chacune de ses missions. Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à s'identifier et à présenter leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent aussi être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.

L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées pour le poste, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Le questionnaire d'auto-identification est une démarche volontaire pour favoriser un milieu de travail et de vie diversifié et inclusif.

Les renseignements personnels que vous nous fournirez sont précieux et nous permettront d'améliorer nos pratiques et de respecter les lois en vigueur.

Les renseignements personnels sont confidentiels. Soyez assuré qu'ils seront colligés et utilisés conformément aux lois fédérales et provinciales applicables, qu'ils ne seront jamais divulgués sans votre consentement et qu'ils ne constitueront pas un frein à votre embauche ou à votre progression de carrière à l'Université de Montréal.